

ADDENDUM 1

COMMENTAIRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE (résultant de la ScC-SC4)

AIRES DE CONSERVATION TRANSFRONTIÈRES POUR LES ESPÈCES MIGRATRICES

UNEP/CMS/COP13/Doc.26.4.5

RECOMMANDATIONS POUR LA COP13

-Recommandé pour adoption.

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR LE DOCUMENT

- L'initiative a été considérée comme très importante et au cœur de la CMS.
- Des possibilités de coopération Sud-Sud devraient être saisies avec l'Afrique du Sud dans le cadre de la mise en œuvre du projet financé par l'UE sur les ACT dans le sud, l'est et la corne de l'Afrique.
- Le Secrétariat devrait préparer un document d'information pour la COP13 résumant les derniers développements sur la mise en œuvre du projet, y compris les sites sélectionnés pour le soutien.

COMMENTAIRES SUR DES SECTIONS SPÉCIFIQUES / Y COMPRIS D'ÉVENTUELLES PROPOSITIONS DE RÉVISION DU TEXTE

Page 4, paragraphe 1 du préambule :

- *Rappelant* la Résolution 10.3 et la Résolution 11.25 sur le rôle des réseaux écologiques dans la conservation des espèces migratrices, qui souligne l'importance cruciale de la connectivité régionale pour la conservation et la gestion dans le cadre de la CMS, invite à étudier l'applicabilité des réseaux écologiques aux espèces migratrices marines, et recommande des actions pour faire avancer la conception et la mise en œuvre de réseaux écologiques pour répondre aux besoins des espèces migratrices,

Page 4, paragraphe 8 du préambule :

- *Reconnaissant en outre* que les voies de migration constituent un type particulier de couloir de migration que les oiseaux migrateurs dépendent de zones largement distantes les unes des autres pour leur survie, et que des mesures visant à conserver ces réseaux devraient se concentrer sur les aires de reproduction, les lieux de haltes, les aires de non-reproduction et d'alimentation et les lieux de nidification repos ;